



## L'IP se met-elle au vert ?

Séance co-présidée par Julia Tulokas, Christian Dior Couture et Julien Canlorbe, Momentum Avocats



Mardi 20 Septembre 2022 de 09h00 à 12h30



Maison des Arts et Métiers, 9 bis avenue d'Iéna - 75016 Paris et en Zoom

- «O» 09h00 - 09h10 : Introduction – Accueil des participants  
Green & IP : la propriété intellectuelle réinventée
- «O» 09h10 - 09h30 : Propos introductifs par Bertrand Warusfel, Professeur à l'Université Paris 8, Avocat, FWPA AVOCATS
- «O» 09h30 - 09h50 : Quel avenir pour nos produits ? Présentation des nouveaux enjeux réglementaires par Clara Bermann, Responsable affaires publiques et développement durable, Décathlon
- «O» 09h50 - 10h10 : Le droit face à la pratique de l'upcycling : l'exemple du luxe par Pauline Casanova, Avocate, Havard Duclos & Associés
- «O» 10h10 - 10h40 : Economie circulaire et propriété intellectuelle : le point de vue des entreprises (Mélanie Fronty, Responsable juridique Groupe SMCP ; Clara Bermann, Responsable affaires publiques et développement durable, Décathlon ; Pauline Casanova, Avocate, Havard Duclos & Associés)
- «O» 10h40 – 11h00 : Pause-café  
Green & IP : la propriété intellectuelle sollicitée
- «O» 11h00 - 11h20 : La protection des « *Green tech* », par Henri Bourgeois, CPI, Cabinet Germain Maureau
- «O» 11h20 - 11h30 : Gérer les « *green claims* » ?, l'exemple de Yves Rocher, par Frédérique Minelle, Responsable juridique, Groupe Rocher
- «O» 11h30 - 11h50 : Comment s'y retrouver dans les informations environnementales sur les produits ?, par Emily Spiesser, Service consommation responsable, Direction Economie circulaire – ADEME
- «O» 11h50 – 12h15 : Droit des marques et *greenwashing*, par Guillaume Henry, Avocat, cabinet Szleper & Henry, Président de l'Association pour l'analyse écologique du droit
- «O» 12h15 - 12h30 : Questions et clôture de la séance
- «O» 12h30 - 14h00 : Cocktail déjeunatoire offert par  (uniquement sur inscription en ligne)